



FOOT LYON RHÔNE

PV 400 DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 septembre 2018

Président : M Christian Bourlioux **Membres commissions**: Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Permanence de la commission : Prochaine réunion le mardi 11/09/2018

IMPORTANT

L'Assemblée Générale du foot loisir se déroulera le **MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 - 18h30 - Espace citoyen, 12 avenue Jean Mermoz - Mairie de LYON 69008**

Note : nous vous rappelons du caractère obligatoire de votre présence ou d'un représentant du club à l'assemblée générale. Toute absence sera sanctionnée par une amende de 124€

Pensez à renouveler vos licences dès maintenant !

PROCEDURE ENGAGEMENT EQUIPES FOOT LOISIRS

A tous les correspondants de club :

Procédure à respecter pour votre engagement foot loisir pour la saison 2018 / 2019

- Compléter la fiche de renseignements foot à 11 ou foot à 8 et la faire parvenir à la commission foot loisir par courrier postal ou courrier électronique (format PDF)
- Faire votre engagement sur « Foot clubs » sur le site du district du Rhône de football
- Faire les demandes de licences à la ligue Rhône Alpes

ATTENTION :

- La fiche de renseignement ne constitue pas un engagement au foot loisir mais est indispensable à la commission foot loisir
- L'engagement à Foot clubs ne dispense pas de compléter la fiche de renseignements

Merci pour votre compréhension

Note : pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la commission foot loisir